

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0048958

Maladie Dentaire

Optique

Autres

Matricule : **5561**

Société : **RAM**

163053

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **EL KANABI MOURAD**

Date de naissance : **08/07/54**

Adresse : **7 Rue Kantaja Quartier Racine
Casablanca**

Tél. : **0663 71 57 52** Total des frais engagés : **13 07,80 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Dr. Othman Lorabi

Psychiatre - Psychothérapeute
I.N.P.E : 091191544
33, Rue Majib Maftoud Casablanca
Tél : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37

Date de consultation : **04/05/2023**

Nom et prénom du malade : **EL KANABI El Bouch Halima** Age : **69**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Problèmes psychologiques**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casa S. lance**

Le : **31/05/2023**

Signature de l'adhérent(e) : **K. Kanabi**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/05/23	empty		400,00	<p>Dr. Othman Lorabi Psychiatre - Psychothérapeute I.N.P.E : 091191544 33, Rue Najib Mahtouf Casablanca Tél : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme ALIOURF Khadja	04/05/23	1: 907,80

Pharmacie les Arènes
5, Rue Jaidi Eddine Saïoufi
Quartier Rachi
Tél 05 22 36 28 24 - Casablanca

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratique en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Othman LORABI

Docteur d'Etat en Médecine de la Faculté de Clermont Ferrand
Ancien Interne des Hôpitaux de Clermont Ferrand



الدكتور الورابي عثمان

دكتور الدولة خريج كلية كليرمون فيران (فرنسا)
طبيب داخلي سابق بمستشفيات كليرمون فيران

PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE

متخصص في الأمراض العقلية
معالج نفسي معرفي و سلوكي

بالموعد

Sur Rendez Vous

line ALLOCHE Zahry Khadja

Pharmacie les Arênes

ORDONNANCE MEDICALE

5, Rue Jelal Eddine Sayouti

Quartier Racine

Tel 05 22 36 28 24 - Casablanca

Casablanca, le 04/05/23,

Mme Ksasdi Hélène -

(189.10x3)

15

N° 38322

1) TUNEL 20g

et 1/2 par

jour.

N° 38323

2) MEDIZAP 25g

et 1/2 par

QSP 180

Dr. Othman Lorabi
Psychiatre - Psychothérapeute

I.N.P.E : 091191544
33, Rue Najib Mahfoud Casablanca
Tel : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 31

(113.10x3)

14

T : 907,80

Adresse : Immeuble «Art Office» 33, Rue Najib Mahfoud (Ex Ollier) Quartier Gauthier 20060 CASABLANCA
Tél : 0522 20 87 25 - الهاتف : 05 22 49 12 37 - الفاكس : 05 22 20 87 25 - Fax : 05 22 49 12 31
العنوان : عمارة "ارت أوهيس" 33، زنقة نجيب محفوظ - الدار البيضاء - المغرب
IF : 40477464 - Patente : 35509946 - ICE : 001764832000010
www.psychiatre.ma

ميديزابين® 2,5 مع

أولانزابين

MEDIZAPIN® 2,5 mg

30 comprimés



30 قرصاً ملبيساً

LOT : 061
PER : JUN 2025
PPV : 113 DH 50

Olanzapine

MEDIZAPIN® 2,5 mg

CiplaMaroc

ميديزابين® 2,5 مع

أولانزابين

MEDIZAPIN® 2,5 mg

30 comprimés



30 قرصاً ملبيساً

LOT : 061
PER : JUN 2025
PPV : 113 DH 50

Olanzapine

MEDIZAPIN® 2,5 mg

CiplaMaroc

500202i

189 10

TUNELUZ® 20 mg

30 Gélules



6 118000070863

أسيتك - فارم
AFRIC - PHAR



جيلاز 20
فليوكسيدوتين

منق
20

30

جر شهرياً

عن طريق الفم

500202

189 710

TUNEI UZ® 20 m

30 Gérald



611800007086

٢

30

2

፩፻፻፻



500202

189 710

TUNEIZUZ[®] 20 m

30 Gérald



611800007086

2

30

23

عَنْ طَرْفَةِ الْفَحْمِ

AFRIC - P H
ربات - بـ